



TEXTE n° 325
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

17 avril 2014

PROPOSITION DE LOI

relative aux arrêts de travail et aux indemnités journalières.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 17 avril 2014.

Le Président,

Signé : Claude BARTOLONE

ISBN : 2-1113-3325-5



9 782111 333253

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale